



CREDIT DU MAROC

Taux de crédits immobiliers et de consommation

Nouvelle grille tarifaire des taux des crédits immobiliers et à la consommation dans le cadre de la convention conclue entre la banque CREDIT DU MAROC et la Fondation pour la Promotion des Oeuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime - Département de l'Agriculture -

Les taux ci- après sont revus à la hausse, suite à la révision du taux directeur.

▪ Financement des projets

Durée	Taux fixe HT
<48 mois	6.25%
>48 mois	6.50%
frais de dossier	Offerts

▪ Financement logement

Durée de prêt	Taux fixe HT	Frais de dossier
<=7 ans	4.20%	Offerts
Entre 7 et 15 ans	4.50%	
>15 ans	4.75%	
Taux d'assurance décès emprunteur : 0,35 %		

*Les nouveaux taux sont appliqués à partir du 20 Juin 2023.

